
SEANCE 2 : LES MONNAIES COMPLEMENTAIRES DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES : PANORAMA, ENJEUX ET PERSPECTIVES.

Marie Fare, Maitre de conférences à l'université Lumière Lyon-2, 2017

Dans la [première séance](#), des clés de compréhension de la monnaie ont été présentées par Jérôme Blanc. Cette deuxième séance s'intéresse au rôle des monnaies complémentaires dans les dynamiques territoriales. Nous allons aborder tout d'abord le besoin d'inventer un nouveau modèle territorial face aux défis contemporains ([séquence 1](#)), puis à partir d'un bref panorama des monnaies complémentaires ([séquence 2](#)), comment les monnaies complémentaires peuvent y répondre en détaillant leurs potentialités au regard des enjeux territoriaux identifiés auparavant ([séquences 3, 4, 5](#)). Nous questionnerons ensuite la place et le rôle des collectivités locales dans ces expérimentations monétaires ([séquence 6](#)). Enfin, nous évoquerons des leviers d'action susceptibles de renforcer et de développer ces initiatives monétaires ([séquence 7](#)).

SOMMAIRE

2.1. Les enjeux territoriaux : vers un nouveau modèle territorial ?	3
1. Contexte de crise.....	3
2. Le besoin de repenser notre modèle de développement.....	3
3. Le rôle de la monnaie face à ces enjeux.....	4
2.2. Panorama des monnaies complémentaires	6
1. Les dispositifs de 1 ^{ère} génération : LETS, SEL	6
2. Les dispositifs de deuxième génération : les banques de temps	7
3. Les dispositifs de troisième génération : les monnaies locales	8
4. Les dispositifs de quatrième génération : une ingénierie complexe et coûteuse.....	9
2.3. Quels potentiels des monnaies complémentaires face aux enjeux territoriaux ? La territorialisation des activités	11
1. Favoriser la mise en réseau des acteurs territoriaux.....	11
2. Favoriser un développement territorial endogène.....	12
2.4. Quels potentiels des monnaies complémentaires face aux enjeux territoriaux ? La dynamisation des échanges sur le territoire.....	13

1. Décourager la détention des avoirs monétaires..... 13
2. Injection d'un supplément de monnaie 13

2.5. Quels potentiels des monnaies complémentaires face aux enjeux territoriaux ? La transformation des pratiques, des modes de vies et des représentations sociales..... 15

1. La définition des objectifs poursuivis par la monnaie déployée..... 15
2. La mise en œuvre du projet éthique la monnaie 16
3. L'expérimentation de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements individuels et collectifs..... 17

2.6. Quel rôle pour les pouvoirs publics 18

1. Soutiens techniques voire financiers pour encourager le déploiement 18
2. Intégration dans des politiques publiques spécifiques 19
3. Enjeux et difficultés de l'institutionnalisation 21

2.7. Développer le projet..... 22

1. Faciliter l'appropriation par le développement d'outils culturels, incitatifs et techniques..... 22
2. Mobiliser de nouveaux partenaires 23
3. Se doter de moyens humains et financiers 24
4. Articuler les différents types de monnaies sur les territoires : dépasser la complémentarité monétaire par la subsidiarité monétaire 25
5. Combiner les monnaies complémentaires avec d'autres outils 26

Références 27

Pour en savoir plus 28

2.1. LES ENJEUX TERRITORIAUX : VERS UN NOUVEAU MODELE TERRITORIAL ?

Cette séquence revient sur les défis environnementaux, sociaux, économiques et symboliques contemporains invitant les acteurs à inventer un nouveau modèle territorial pour faire face à ces enjeux.

1. CONTEXTE DE CRISE

S'il ne s'agit pas de revenir en profondeur sur le contexte économique actuel, rappelons ici quelques facteurs démontrant le caractère insoutenable et non souhaitable de notre modèle de développement, c'est-à-dire finalement un contexte de crise systémique à la fois économique, sociale, environnementale et culturelle.

- D'un **point de vue environnemental** le réchauffement climatique, la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources et la recrudescence des catastrophes écologiques témoignent de l'impossibilité de généraliser le modèle de développement capitaliste occidental à l'échelle mondiale compte tenu des limites biophysiques.
- D'un **point de vue social**, on observe une aggravation des inégalités tant à l'intérieur des pays du Nord ou du Sud qu'entre les Nord et les Suds, une concentration des richesses entre les mains d'une infime partie de la population et un délitement des liens sociaux.
- D'un **point de vue socioéconomique**, citons les ravages causés par les dérives du système capitaliste financier : la crise de 2008, l'augmentation du chômage, la financiarisation généralisée, la marchandisation à tout crin.
- D'un **point de vue symbolique**, l'assimilation du bien-être à la croissance et de la richesse au confort matériel, la primauté de la compétition au détriment de la coopération, le mal-être des populations, la réduction des comportements humains à la maximisation de l'intérêt personnel.

Tous ces facteurs trahissent comment, dans les champs économique, social, démocratique et symbolique, nos sociétés se trouvent face à des défis qu'elles doivent relever.

2. LE BESOIN DE REPENSER NOTRE MODELE DE DEVELOPPEMENT

Cette crise nous invite à repenser notre modèle de développement et à inventer un nouveau projet de société ancré dans la démocratie, le bien-être individuel et collectif, la coopération, le partage équitable des ressources, la participation citoyenne et le « faire commun » (Bollier, 2014).

En d'autres termes, cette transformation touche à l'ensemble des sphères économique, sociale mais surtout culturelle et symbolique, notamment en déconnectant la consommation matérielle du bien-être censé en découler. Il est

plus que temps d'imaginer des solutions innovantes capables de répondre aux défis contemporains. Cela suppose de repenser le « faire société », nos façons d'agir et d'être et d'enclencher une véritable transition écologique, sociale et démocratique. Les territoires et leurs acteurs sont la clé de voûte de l'implication citoyenne et de la démocratie par la mise en œuvre d'expérimentations concrètes comme « les monnaies complémentaires », ouvrant ainsi la voie vers une transformation de nos sociétés.

3. LE ROLE DE LA MONNAIE FACE A CES ENJEUX

A cet égard, la monnaie constitue un puissant levier de changement, il s'agit d'ouvrir ici un double débat.

REPENSER L'ORGANISATION MONETAIRE

Le premier débat porte sur l'intérêt – et peut-être l'urgence - de penser autrement la monnaie, c'est-à-dire dans sa capacité transformatrice. Les monnaies sociales et complémentaires, par la grande variété et richesse de leurs pratiques, nous invitent à repenser l'organisation monétaire. Leurs logiques bottom-up (par le bas, ascendante), intégrant l'imbrication entre les différentes échelles du pouvoir monétaire mais à partir d'un dispositif pyramidal renversé, remettent à l'ordre du jour la question de la démocratie comme nécessairement au cœur d'un système économique posant des principes de relocalisation (du débat, de l'économie et de la finance, de la production, etc.). Ce faisant, elles interrogent et remettent en cause l'imaginaire monétaire dominant en ouvrant la voie à une pluralité monétaire (pluralité des institutions, pluralité des souverainetés, pluralité des usages, des formes, des objectifs, des impacts). En effet, la plasticité des systèmes monétaires à l'échelle d'un territoire ou d'une communauté – ainsi que les possibilités ouvertes par l'utilisation des principes monétaires à des fins définies par des groupes spécifiques d'acteurs, y compris de citoyens – reste trop peu étudiée.

Plusieurs facteurs contribuent à entretenir cet angle mort ([Séance 1](#)) : la représentation commune de la monnaie comme objet de souveraineté coupé des dynamiques citoyennes ; le champ d'influence encore trop restreint de la plupart des monnaies sociales et complémentaires ; leur dimension souvent folklorique, conviviale et joyeuse, qui tranche avec le sérieux de la fonction monétaire et son inscription dans l'univers bancaire et technocratique.

LA MONNAIE COMME LEVIER DE CHANGEMENT

Le second débat porte sur les chemins qu'empruntera cette transition, sur le rôle et la place des territoires, ainsi que sur les formes nouvelles d'expression et d'action adoptées par la démocratie. En cela, les territoires sont de plus en plus reconnus comme des échelles pertinentes pour penser et impulser des transformations, au travers d'articulations revisitées avec les autres échelles territoriales. Ces réflexions – et pratiques - innovantes réclament une véritable stratégie de développement territorial pratiquant mieux l'hybridation d'outils-leviers multiples et combinables, l'interaction pragmatique et politique d'acteurs

aux intérêts divers voire divergents, tout en repensant les modes de gouvernement afférents, recomposant ainsi le tissu matriciel de nos rapports sociaux.

En réaction à la crise systémique que nous traversons, de nombreux acteurs développent dans des territoires des initiatives (nouveaux indicateurs territorialisés de richesses, circuits courts, finance solidaire, etc.) qui interrogent et transforment nos rapports à la richesse, à l'échange, à la consommation, à la production ou encore au travail : ces territoires constituent ainsi des espaces clés d'expérimentation, sur lesquels des processus concrets de transition voient le jour.

Le territoire est le lieu propice pour répondre à la crise systémique dans la mesure où il constitue « la brique de base » (Theys, 2002) permettant de déployer l'action collective tout en tenant compte des spécificités territoriales et en opérationnalisant la possibilité d'élaborer de manière partagée les conditions du « faire société ». Il s'agit alors ni plus ni moins que de construire les fondements d'une société nouvelle à travers la territorialisation des activités et des enjeux systémiques.

Dans cette perspective, le territoire est pensé différemment du paradigme dominant relatif à l'attractivité et à la compétitivité : les territoires ne pourraient connaître un processus de développement que s'ils sont attractifs, c'est-à-dire que s'ils offrent des conditions suffisantes pour attirer des acteurs (entreprises) et des capitaux (investisseurs) capables d'exporter leur production du fait de leur compétitivité. Les territoires sont ainsi mis en concurrence afin d'augmenter leur attractivité. La dynamique territoriale qui en résulte est exogène et repose sur la localisation de firmes exportatrices. Au contraire, dans une conception où l'accent est mis sur la proximité et la soutenabilité, le territoire apparaît comme lieu de vie, de résidence comprenant un ensemble d'activités socioéconomiques à vocation locale.

Les monnaies complémentaires sont diverses, tant dans leur architecture monétaire que dans les moyens mobilisés et les démarches mises en place. Cependant elles partagent des mobiles communs, comme le soutien à des dynamiques territoriales socioéconomiques et politiques, l'instauration de nouvelles pratiques économiques reposant sur de nouvelles normes (sociales et environnementales) et le développement de la capacité d'agir des individus et des communautés. Des finalités que nous développerons dans la séquence suivante. S'il est relativement aisé de voir dans le développement et l'émergence de ces différentes monnaies une réponse à la crise économique, certaines d'entre elles s'inscrivent résolument dans un projet politique plus vaste, transformateur, où il s'agit d'interroger en profondeur le faire société. Si nous avons choisi de concentrer notre propos sur ces monnaies complémentaires, c'est bien parce qu'elles permettent de repenser la place des territoires, de la monnaie et nos rapports à l'économie. L'enjeu est en effet qu'elles participent à construire une société socialement juste, écologiquement responsable, humainement décente et politiquement démocratique.

2.2. PANORAMA DES MONNAIES COMPLEMENTAIRES

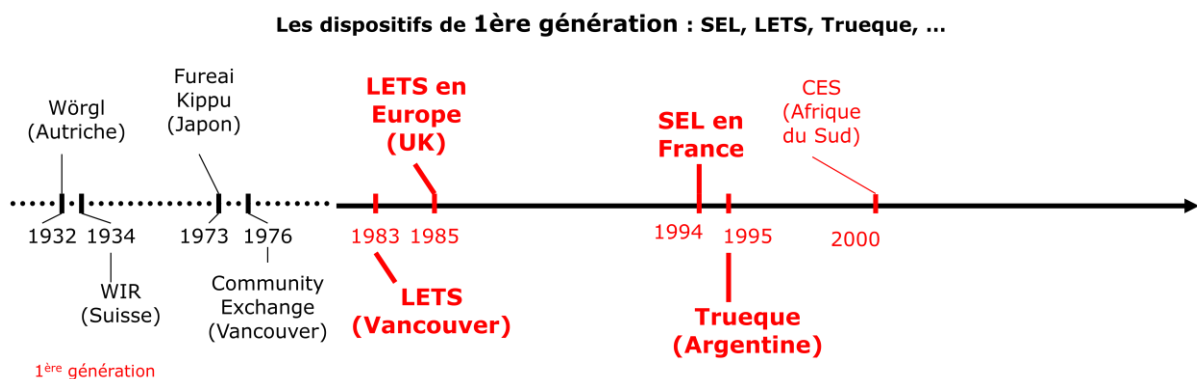
Depuis les années 1980, on assiste à un double processus. Un processus de multiplication des dispositifs de monnaies complémentaires à l'échelle mondiale au nord comme au sud et à un processus de différenciation par leur diffusion. Ceci est le produit d'une adaptation aux conditions socioéconomiques locales, mais également de l'activation d'une culture de l'expérimentation et de la prise de conscience que la monnaie est malléable, c'est-à-dire que l'on peut l'adapter à des fins qu'il appartient aussi à la société civile de définir.

Les évaluations, même si elles souffrent d'un manque d'exhaustivité, s'élèvent à environ **5000 Monnaies Complémentaires** dans plus d'une cinquantaine de pays.

On peut ainsi distinguer quatre générations de dispositifs dans la vague contemporaine qui se caractérisent par une organisation monétaire spécifique et des rapports particuliers au monde socioéconomique et aux autorités publiques, locales (Blanc et Fare, 2013). Ces générations ne se succèdent pas mais s'imbriquent (l'émergence d'un dispositif d'une génération nouvelle ne met pas fin aux précédents) et se transforment (l'innovation au sein d'une même génération peut lui redonner une vigueur).

1. LES DISPOSITIFS DE 1^{ERE} GENERATION : LETS, SEL

La première génération de monnaies complémentaires, apparue avec le modèle des LETS, Local Exchange Trading Systems, dans les années 1980, sera particulièrement active jusque dans les années 1990.



Initié par les LETS canadiens, le mouvement essaimera en Grande-Bretagne, puis en France avec les SEL (Système d'Échange Local). Ces monnaies sont fréquemment basées sur le temps (l'heure d'activité), bien que cela ne soit pas suffisant pour permettre une fixation généralisée du montant des échanges dès lors notamment que des biens sont échangés et non plus seulement des services.

Dans cette première génération, nous classons également le trueque argentin. Il se déploie dans un espace autonome, sous la forme de foires régulières tenues par des bénévoles. Pour y échanger, il faut adhérer, être formé au fonctionnement du nodo (le club local) et recevoir des bons (monnaie papier) qui permettent d'engager de premiers échanges. Ce qui est privilégié est la production par les usagers eux-mêmes, qui deviennent « prosommateurs », c'est-à-dire à la fois producteurs (obtenant ainsi la monnaie interne) et consommateurs (dépensant ainsi cette monnaie).

Pour reprendre les caractéristiques des monnaies évoquées par Jérôme Blanc dans sa séquence sur [la coexistence de la pluralité des monnaies](#), ces monnaies ont pour caractéristique d'être formellement inconvertibles, c'est-à-dire qu'il est impossible de convertir de la monnaie complémentaire en monnaie nationale. Ce sont également des monnaies dites de « crédit mutuel » c'est-à-dire sans création de monnaie au préalable : les comptes des membres qui s'engagent dans un échange sont simultanément crédités (pour celui rendant le service) et débités (pour celui recevant le service). Sauf exception, il s'agit donc essentiellement d'échanges non professionnels visant l'entraide inter-individuelle tandis que peu de partenariats sont noués avec des collectivités locales. Si l'on met de côté l'exceptionnel cas argentin, ces dispositifs de première génération n'ont pas cessé de prendre de l'ampleur : on en recensait 1 412 en 2012 (Seyfang et Longhurst, 2013).

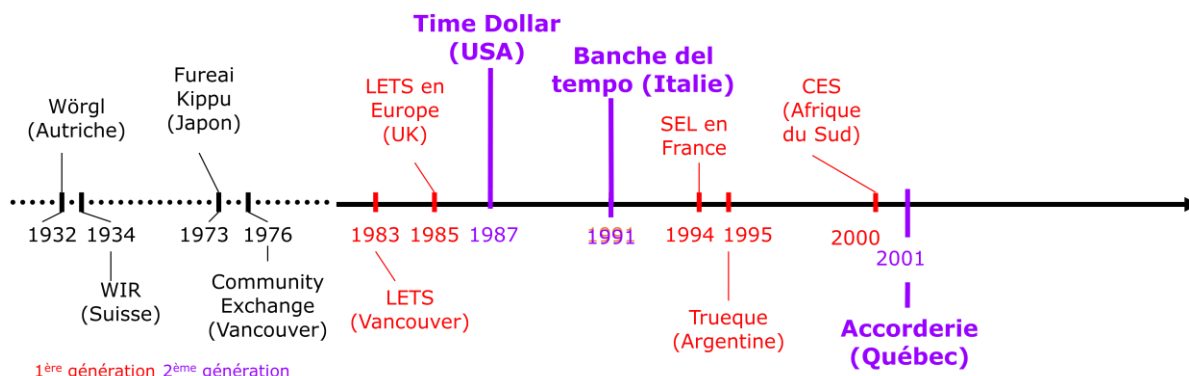
2. LES DISPOSITIFS DE DEUXIEME GENERATION : LES BANQUES DE TEMPS

Tout comme les LETS et les SEL, les « banques de temps » établissent des monnaies de « crédit mutuel » mais ces échanges sont concentrés exclusivement sur les services (contrairement à la 1^{ère} génération) tandis que leur comptabilisation se fait sur la base du temps consacré à leur prestation. Les échanges obéissent à un strict principe d'égalité : une heure est égale à une heure quel que soit le service fourni. Chaque membre dispose d'un « compte-temps » qui comptabilise les services reçus et les services rendus. Vous pouvez vous référer aux séquences sur les [banques de temps](#) et le [réseau français des Accorderies](#) pour plus de détails.

Contrairement à la plupart des expériences de type SEL ou LETS, les banques de temps peuvent entretenir des liens étroits avec des collectivités locales ou des organisations de l'économie sociale et solidaire, afin de satisfaire des objectifs sociaux (des formes d'entraide sociale locale) et non économiques. C'est le cas des banques de temps italiennes ou britanniques.

Certains dispositifs proches des banques de temps sont davantage articulés à des acteurs tels que des fondations. Ainsi cette deuxième génération a-t-elle été prolongée depuis les années 2000 par le modèle québécois de l'Accorderie qui combine l'échange de temps et des services collectifs dans l'objectif de lutter contre l'exclusion et la pauvreté. On en recensait 1715 banques de temps en 2012 (Seyfang et Longhurst, 2013).

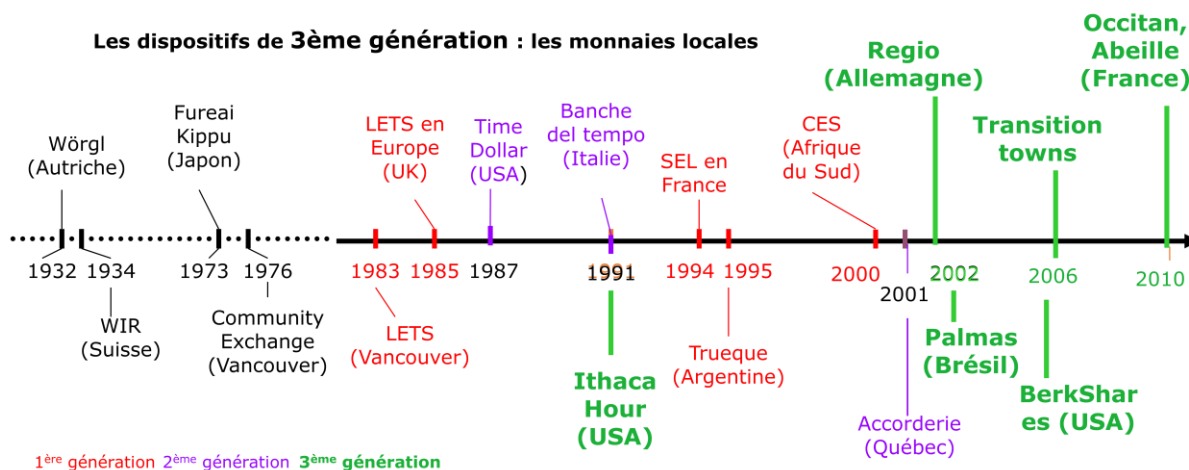
Les dispositifs de 2ème génération : les banques de temps, l'Accorderie



3. LES DISPOSITIFS DE TROISIEME GENERATION : LES MONNAIES LOCALES

Une troisième génération de monnaies complémentaires démarre avec l'Ithaca Hour, une monnaie créée en 1991, à partir du constat de l'échec de la mise en place d'un LETS et des limites qu'induit le principe de crédit mutuel pour développer des transactions incluant des prestataires professionnels. Ce type de monnaie connaît un second souffle depuis le début des années 2000 dans les contextes allemand (dont la monnaie la plus connue est le Chiemgauer) et brésilien (banques communautaires sur le modèle de la Banque Palmas).

Ce n'est qu'un peu plus tardivement qu'elle apparaît en Grande-Bretagne avec les monnaies locales de quelques « villes en transition » notamment à Totnes, Brixton et Bristol. Entretemps, elle a fait son apparition en France (avec l'occitan à Pézenas et l'abeille à Villeneuve-sur-Lot), au tout début de 2010. La dynamique de création de nouvelles monnaies complémentaires s'inscrit en France dans ce modèle et en 2017, on compte une quarantaine d'expériences en cours dont l'[Eusko](#) et un nombre équivalent en projet. On comptabilise environ 200 monnaies locales dans le monde.



Contrairement aux monnaies précédentes, une équivalence fixe lie la monnaie locale à la monnaie nationale, et des formes de convertibilité sont établies. L'émission de monnaie locale est couverte par une réserve en monnaie nationale équivalente. L'entrée dans le système est facilitée par le fait que ces monnaies sont gagées sur l'euro et s'échangent toujours à parité. Ainsi, contrairement aux dispositifs précédents, **il est nécessaire de convertir la monnaie officielle en monnaie locale pour pouvoir ensuite l'utiliser au sein du réseau monétaire**. Si la sortie par conversion de monnaie locale en monnaie nationale n'est pas toujours acceptée, lorsqu'elle l'est, généralement seulement pour les prestataires, des pénalités de sortie cherchent à limiter les risques de revente en masse de la monnaie locale. Elles prennent également une forme papier, même si des versions numériques sont progressivement mises en place pour compléter leur circulation.

Alors que ces monnaies locales sont toutes utilisables conjointement avec la monnaie nationale, elles se veulent plus efficaces dans leur gestion, dans l'impact économique de leur activité et dans leurs relations au monde socio-économique.

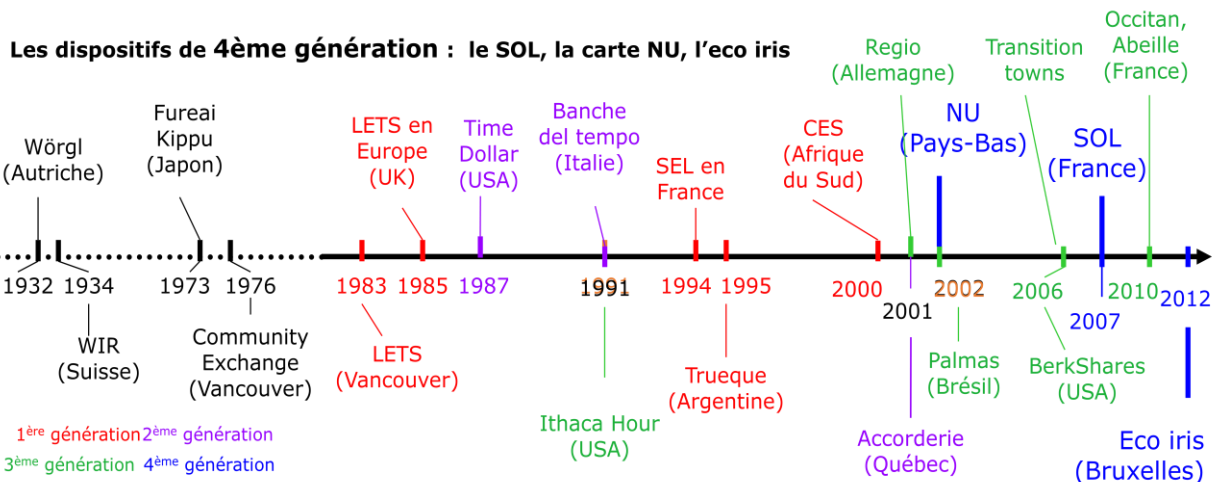
Ces monnaies visent les actes de consommation quotidienne des populations locales, et reposent donc sur leur acceptation par des entreprises et des commerces locaux. Elles promeuvent des formes d'ancrage territorial des activités productives et commerciales et affirment parfois chercher leur « relocalisation ». Au cœur des réflexions ayant abouti à leur mise en place s'exprime en effet la volonté d'engager une démarche de transformation économique et sociale pour l'avenir des sociétés à partir d'actions citoyennes initiées dans une logique bottom-up afin d'améliorer la résilience du territoire face à des chocs.

Cette orientation économique et ce souci d'efficacité et de maturité conduisent de plus en plus à rechercher les coopérations adéquates. A cet égard, des partenariats avec des banques locales (par exemple, avec le Crédit Municipal dans le cas du SOL Violette à Toulouse) ou des collectivités locales peuvent être déterminants (comme dans le cas du Bristol Pound). (Pour aller plus loin : consultez les retours d'expérience des séances « [Les monnaies complémentaires en pratique](#) »).

4. LES DISPOSITIFS DE QUATRIEME GENERATION : UNE INGENIERIE COMPLEXE ET COUTEUSE

La quatrième génération de monnaies complémentaires a commencé à émerger au début des années 2000. Elle a pour particularité de combiner plusieurs objectifs jusqu'ici demeurés séparés et d'intégrer plus qu'auparavant la préoccupation environnementale. La multiplicité de ces projets alourdit d'autant l'ingénierie nécessaire et contraint à rechercher des solutions techniques coûteuses. Cela conduit aussi à nouer des partenariats complexes rapprochant collectivités locales, acteurs économiques et organisations ou programmes nationaux voire européens, et à faire des expérimentations avant de se lancer à

une échelle plus large. (Pour aller plus loin : consultez les retours d'expérience des séances « [Les monnaies complémentaires en pratique](#) »).



Ces monnaies ont pour finalité la valorisation de comportements dits vertueux, des éco-gestes ou des éco-comportements, voire des actes de consommation responsable, tout en étant généralement connectées à des échanges marchands.

Par exemple, l'Eco-iris visait un double objectif : d'une part, encourager les comportements durables, positifs pour l'environnement et pour les habitants et d'autre part, soutenir le développement économique local. Mais le projet avait également comme objectif d'inciter à la création de lien et de cohésion sociale. La région Bruxelles Capitale a initié et financé la mise en œuvre de ce dispositif début 2012. Pour obtenir des Eco-iris, les citoyens devaient réaliser des éco-gestes préalablement identifiés comme l'utilisation des transports en commun, la réduction de sa facture d'énergie ou de sa consommation d'eau, la participation à un compost/jardin collectif, la création d'un potager, l'adoption d'un pied d'arbre, l'achat d'un vélo, etc. Une fois les Eco-iris obtenus, le citoyen pouvait les dépenser contre des produits ou des services auprès de commerces partenaires (alimentation, santé, habillements, soins, construction, bricolage, décoration, etc.). D'autres dispositifs ont émergé comme le Toreke ou le e-portemonee en Belgique. Dans l'ensemble, ces systèmes restent peu nombreux tant ils s'avèrent lourds à installer, en termes financiers comme dans l'ingénierie requise : on en comptait une dizaine dans le monde.

Les monnaies complémentaires sont diverses, tant dans leur architecture monétaire que dans les moyens mobilisés et les démarches mises en place. Cependant elles partagent des potentialités communes au regard des enjeux territoriaux. Nous allons aborder dans les séquences suivantes ces potentialités en commençant par la [territorialisation des activités](#), puis la [dynamisation des](#)

échanges, et enfin la transformation des pratiques et des représentations sociales.

Au préalable, il faut souligner que dans tout projet de monnaie complémentaire, le ou les objectifs visés doivent être au cœur du processus de création, de mise en œuvre et de développement de tels dispositifs. Ces objectifs déterminent nombre de caractéristiques organisationnelles et monétaires. La plasticité de la monnaie permettant son adaptation aux finalités que les acteurs ont définies, l'intégration des monnaies complémentaires dans un territoire ouvre à différents potentiels de développement dont la nature, durable ou non, dépend des choix politiques, sociaux et opérationnels réalisés lors de la configuration de la monnaie complémentaire puis du suivi de leur mise en œuvre et des moyens (humains, institutionnels, financiers, techniques) mobilisés.

Dans une optique territoriale, nous proposons une synthèse des principaux enjeux que ces monnaies visent en en distinguant trois : la territorialisation des activités, la dynamisation des échanges et la transformation des pratiques des modes de vie et des représentations sociales.

2.3. QUELS POTENTIELS DES MONNAIES COMPLEMENTAIRES FACE AUX ENJEUX TERRITORIAUX ? LA TERRITORIALISATION DES ACTIVITES

Nous allons explorer les potentiels offerts par les monnaies complémentaires au regard des enjeux territoriaux contemporains que nous avons abordé dans la première séquence. Le premier enjeu que nous abordons ici est celui de la territorialisation des activités.

Les monnaies complémentaires tendent tout d'abord à territorialiser les activités socioéconomiques en développant les interactions sociales entre les membres par l'activation de différentes formes de proximité. En ce sens, la territorialisation des activités est un processus qui résulte de la construction par les acteurs. Les monnaies complémentaires peuvent favoriser deux processus complémentaires : la mise en réseau des acteurs et le développement territorial endogène.

1. FAVORISER LA MISE EN RESEAU DES ACTEURS TERRITORIAUX

La mise en place d'une monnaie complémentaire suppose un travail de mobilisation des acteurs du territoire afin de faire émerger, par la mise en réseau des acteurs, une communauté solidaire à même de générer un processus de développement territorial soutenable.

La proximité spatiale joue assurément un grand rôle, à partir de la construction sociale d'un territoire mais elle ne suffit certainement pas à définir les modalités de mise en œuvre effective du projet monétaire. Il est nécessaire que les acteurs partagent d'autres formes de proximité notamment de valeurs ou un réseau social. La monnaie devient alors à la fois l'objet central du projet et un symbole de l'appartenance au groupe. La communauté ainsi instituée génère des modes de coordination produisant des relations de confiance et de coopération. En ce sens, la monnaie joue donc un rôle de médiation sociale entre les membres de cette dernière : la proximité fonde l'agir collectif et donc la communauté – qui est par nature une action collective.

2. FAVORISER UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ENDOGENE

La création d'une communauté locale fondée sur l'usage d'une monnaie, définie communautairement, a pour caractéristique de localiser les échanges dans un espace de circulation monétaire **par l'instauration d'une limite d'usage**. Est ainsi privilégié l'usage local des revenus tirés d'une production elle-même locale en créant un circuit plus ou moins autonome vis-à-vis de l'extérieur. Les circuits-courts ainsi instaurés réduisent d'autant les coûts sociaux et environnementaux.

Ce faisant, il devient possible de rééquilibrer les rapports de force entre modèles d'entrepreneuriat locaux et modèles de la grande entreprise puisque c'est le commerce local (artisans, professions libérales, petits commerçants, micro-entreprises, petites et moyennes entreprises) qui est favorisé. Les monnaies complémentaires permettent ainsi d'augmenter la propension du revenu local à être consommé localement, ce qui en fait un moteur du développement territorial, entraînant par le biais de la demande les activités locales, grâce aux effets multiplicateurs d'emploi et de revenu. En d'autres termes, cette dynamique s'inscrit dans une logique plus large de développement local endogène où offre et demande sont enracinées localement à travers l'orientation des échanges vers le territoire, ce que souligne le rôle des flux de revenus dans le développement territorial (Davezies, 2008).

Ainsi, il ne s'agit pas de capter les richesses de l'extérieur, mais de renforcer l'économie de proximité qui dépend de la propension à consommer localement et vise la satisfaction des besoins des personnes présentes sur le territoire : cette économie de proximité permet de fournir des revenus internes via leur endogénéisation (théorie de la base consommatrice). Les échanges étant localisés dans un espace de circulation délimité et contraint, les transactions devraient se détourner des producteurs extérieurs (ce qui limite les flux de revenus sortants) pour privilégier les producteurs locaux, parties prenantes au réseau monétaire local. Les effets multiplicateurs sont dépendants de la capacité du territoire à répondre à une augmentation de la demande. C'est pourquoi il faut favoriser la construction des circuits économiques locaux.

L'activation des relations de proximité et de coopération favorise le processus de territorialisation en appréhendant de manière renouvelée le territoire comme lieu de vie, de production, de consommation.

2.4. QUELS POTENTIELS DES MONNAIES COMPLEMENTAIRES FACE AUX ENJEUX TERRITORIAUX ? LA DYNAMISATION DES ECHANGES SUR LE TERRITOIRE

La dynamisation des échanges sur le territoire constitue le deuxième enjeu des monnaies complémentaires. La [territorialisation des activités](#) doit mécaniquement conduire à une dynamisation des échanges dans la mesure où, en restreignant l'usage de la monnaie interne au niveau local, les échanges internes devraient connaître une augmentation de leur volume et ainsi générer une augmentation de l'activité interne par [effet multiplicateur](#), comme nous l'avons vu. Il est également possible de mettre en œuvre des mécanismes décourageant la détention monétaire (fonte monétaire) et/ou encourageant la circulation monétaire (accès au crédit automatique et gratuit ou microcrédit solidaire).

1. DECOURAGER LA DETENTION DES AVOIRS MONETAIRES

Un des moyens de décourager la détention de monnaie consiste à mettre en place une monnaie dite fondante ou franche. Ses principes ont été théorisés par Silvio Gesell (1948) qui proposait d'affranchir la monnaie de l'intérêt. Selon son principe de la fonte monétaire, la somme que chaque billet représente diminue à chaque période. La monnaie perdant un pourcentage de son pouvoir de paiement, le détenteur du billet doit parfaire la somme initiale en appliquant sur son billet des timbres. Autrement dit, elle subit un intérêt. En imposant ainsi des frais de conservation à la monnaie, on fait en sorte de favoriser la circulation de cette dernière puisque chacun s'en débarrasse afin d'éviter de payer le complément. Les théories de Gesell ont été expérimentées dans les années 1930 (en Europe, à Wörgl par exemple, et en Amérique du Nord) et 1950 (France à Lignières-en-Berry dans le Cher entre 1956 et 1958, Brésil).

Derrière la fonte des monnaies mise en œuvre dans certains dispositifs de monnaies complémentaires notamment dans le cadre des Regio allemandes ou des MLCC françaises, on peut voir une dénonciation de la thésaurisation comme source d'accaparement de la richesse par une minorité. En pénalisant la détention des avoirs monétaires, la fonte permettrait également à la monnaie de circuler plus rapidement et serait donc source de dynamisation. Si cet effet est parfois contesté ou limité, il n'en demeure pas moins la fonction symbolique de la fonte et sa visée pédagogique – la lutte contre l'accumulation de la monnaie par quelques-uns – et le fait que la monnaie est partagée et le produit de la fonte susceptible de faire l'objet d'un usage collectif, ce qui revient à mettre en commun une partie de la valeur de la monnaie.

2. INJECTION D'UN SUPPLEMENT DE MONNAIE

Le deuxième mécanisme permettant d'encourager la circulation monétaire consiste à favoriser l'accès au crédit, à travers le crédit mutuel ou par la mise en place de systèmes ad hoc de microcrédit à la production et/ou à la

consommation. Dans le premier cas, nous avons vu que certains dispositifs (SEL et banques de temps) reposaient sur le crédit automatique, gratuit et mutuel puisque la monnaie est créée lors de l'échange par débit et crédit simultanés des comptes. La monnaie ne préexiste donc pas à l'échange mais lui est consubstantielle. Dans le second cas, l'effet de dynamisation peut être accru dans certains dispositifs par l'introduction de microcrédit à la consommation ou à la production.

Pour résumer, l'accès au crédit peut permettre d'accroître le volume des échanges (par l'accès à certains biens ou services en proposant des moyens de solvabilisation supplémentaires aux particuliers par le microcrédit ou par le crédit mutuel) et de favoriser l'offre locale (notamment par la création de micro-entreprises), condition sine qua non du développement de la monnaie complémentaire et du développement territorial.

Cette combinaison, levier du développement territorial, pourrait être mobilisée pour asseoir la création d'un réseau d'entreprises éthiques et responsables selon la logique des filières et créer un territoire moins dépendant des flux extérieurs et donc plus résilient. Cela souligne l'importance du financement pour éviter des taux de conversion importants de monnaie interne en monnaie nationale dans la mesure où ces crédits servent à créer des entreprises locales pour répondre à des besoins locaux non encore satisfaits par les entreprises locales. Les fuites de la monnaie à l'extérieur de la communauté sont ainsi évitées. On observe cette association microcrédit et monnaie locale dans les banques communautaires de développement brésiliennes distribuant des microcrédits à la production et à la consommation. C'est également le cas de [Sonantes](#).

Ces deux premiers objectifs (la territorialisation et la dynamisation des échanges) sont d'une part, dépendants de la capacité du dispositif à éviter les possibilités de conversion. En effet, moins il est possible de convertir la monnaie complémentaire en une autre monnaie, plus ces deux objectifs pourront être remplis : les revenus gagnés en monnaie complémentaire ne pourront pas en effet être employés en dehors de l'espace de circulation de la monnaie complémentaire, ce qui crée une contrainte de validité forte. Ceci explique pourquoi certains dispositifs limitent les possibilités de conversion aux professionnels ou établissent des taxes à la conversion. D'autre part, la diversité des biens et services proposés dans le cadre du réseau monétaire local, la variété des acteurs et l'ampleur du réseau sont des facteurs-clés de succès d'une monnaie complémentaire dans la mesure où ils permettent d'appareiller offre et demande sur le territoire.

2.5. QUELS POTENTIELS DES MONNAIES COMPLEMENTAIRES FACE AUX ENJEUX TERRITORIAUX ? LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES, DES MODES DE VIES ET DES REPRESENTATIONS SOCIALES

La troisième et dernière potentialité des monnaies complémentaires repose sur la transformation des pratiques, des modes de vie et des représentations sociales. Cette dimension nous semble primordiale dans la mesure où elle permet de repenser le cadre de notre modèle de développement, probablement un des aspects les plus fondamentaux des monnaies complémentaires. Les représentations sociales sont des modes de connaissances socialement construites. Or les monnaies complémentaires supposent une construction collective de laquelle peut émerger des représentations sociales qui influenceront en retour les acteurs.

Il est possible d'isoler deux étapes-clés de ce processus de déconstruction/reconstruction du cadre de valeurs. La première, fondatrice des projets de monnaies complémentaires, tient dans la définition des objectifs poursuivis par la monnaie déployée. La seconde étape verra le nouveau cadre de valeurs (le projet éthique) s'incarner dans les modalités concrètes de circulation et de fonctionnement de la monnaie mise en place.

1. LA DEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA MONNAIE DEPLOYEE

La définition des objectifs poursuivis par le projet est un moment fort dans cette interrogation du cadre de valeurs, en ce qu'elle s'organise précisément autour du questionnement collectif sur la société désirée. La monnaie porte – au travers de son format, des modalités de son émission, de ses règles de fonctionnement et de circulation – la capacité de permettre, favoriser, privilégier tel ou tel type d'échange, un modèle de relations ou un autre.

Elle nécessite donc qu'on se pose une série de questions : « Quels échanges, pour quoi faire, entre qui, pour qui et comment ? ».

Cette étape ouvre également au travail de compréhension du mode de fonctionnement du système actuel : la réflexion sur les raisons justifiant de se lancer dans une initiative de monnaie complémentaire (pourquoi ne pas poursuivre les mêmes objectifs en utilisant la monnaie officielle ?) et les questions préalables à la construction d'un système monétaire (circulation de la monnaie, gouvernance et décision, etc.) peuvent être suscitées en écho à la monnaie officielle.

Ainsi, ces initiatives, en plus d'instaurer un nouveau rapport à la monnaie, cherchent à démocratiser l'accès aux savoirs économiques en se posant comme espace d'éducation citoyenne. L'introduction de la monnaie dans la sphère de la démocratie permet de déterminer les objectifs qu'elle doit poursuivre. Cet espace de délibération offre d'identifier les besoins et d'asseoir les conditions nécessaires à l'appropriation citoyenne de la monnaie.

De la création de ces espaces publics découle le développement de règles démocratiques cherchant à favoriser l'expression de chacun et instaurant des modalités de gouvernance participative qui invitent les acteurs à s'engager activement au processus démocratique. Par exemple, à travers la mise en œuvre de collèges représentant toutes les parties prenantes au dispositif (consommateurs, producteurs, financiers, élus et fondateurs) ou via les modalités de prise de décisions (le consensus ou le consentement). Parfois le choix est fait de fonctions tournantes, de l'absence de présidence et d'une polyvalence entre les membres actifs, afin de favoriser le partage des responsabilités.

2. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ETHIQUE LA MONNAIE

Toute monnaie renvoie à un projet éthique, au sens où elle porte un ensemble de valeurs que son institution cherche à réaliser et diffuser. Le déploiement de la monnaie doit ainsi incarner le nouveau cadre de valeurs quelle porte à travers ces modalités de circulation et de fonctionnement.

Pour les monnaies locales, ce travail de déconstruction/reconstruction s'incarne dans les processus de définition et d'élaboration de la charte et, parfois, des critères (sociaux, environnementaux, démocratiques) d'agrément des prestataires (Blanc et Fare, 2016). En effet, la réalisation de ce projet passe par l'intégration conditionnelle de prestataires professionnels et de particuliers, tous mis en lien par l'utilisation de la monnaie. Ce que promeuvent ces projets monétaires, ce sont bien des « échanges contre et dans le marché » (Le Velly, 2006) en ce qu'ils portent une critique potentiellement forte dudit commerce conventionnel.

Dans d'autres cas, c'est à travers la réflexion sur les critères de comptabilisation des échanges que s'opère ce processus de déconstruction/reconstruction. En effet, certaines monnaies complémentaires, et tout particulièrement les monnaies temps, visent à valoriser la pluralité des richesses. Les richesses ne peuvent en effet pas seulement être échangées (et donc mesurées) à travers les échanges monétaires, comme le fait le Produit intérieur brut (PIB), la productivité ou la rentabilité. Parce que les dispositifs de monnaies complémentaires permettent de valoriser des activités à utilité écologique et sociale (comme la valorisation des éco-comportements), ils sont directement liés aux travaux sur les nouveaux indicateurs de richesse (Gadrey et Jany-Catrice, 2012 ; Jany-Catrice, 2011).

Les dispositifs fondés sur une évaluation des échanges en temps invitent à repenser, non seulement les modes d'évaluation, mais à instaurer de nouvelles pratiques en modifiant les règles de l'économie conventionnelle et en valorisant les activités et compétences non comptabilisées par cette économie conventionnelle (comme les activités domestiques ou le travail bénévole). Ce choix permet de développer des valeurs telles que l'égalité et la solidarité, de reconsidérer la valeur travail et d'élargir l'appréhension des richesses et des besoins et des façons de les satisfaire « en relativisant les valeurs matérialistes » (Perret, 2011, p. 79). En ce sens, les monnaies complémentaires ouvrent la

porte à une reconsidération du cadre de valorisation des richesses et pourraient alors offrir à leurs membres la possibilité de repenser la tendance actuelle à se mesurer en termes matérialistes. Elles reconstruisent un nouveau cadre basé sur les interactions et les interdépendances sociales et environnementales : elles participent ainsi à la transformation des représentations.

3. L'EXPERIMENTATION DE NOUVELLES PRATIQUES, DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Au-delà de l'évolution du cadre de valeurs, les monnaies complémentaires portent en elles des facteurs d'évolution des pratiques. Ils sont au nombre de trois.

1. INTERROGER LES PRATIQUES INDIVIDUELLES DE CONSOMMATION

Tout d'abord, les monnaies complémentaires permettent d'interroger le cadre qui organise les pratiques individuelles de consommation. En effet, le développement des monnaies complémentaires s'appuie sur un changement des habitudes de consommation pour aller vers une consommation dite responsable. Mais pour que ce changement puisse s'opérer, une modification radicale de la culture économique est nécessaire. Elle passe par le déplacement des motivations individuelles de consommation vers des motivations collectives, voire communautaires. Les monnaies complémentaires mettent donc en avant une expertise citoyenne et multi-acteurs qui conduit à enchâsser des pratiques marchandes orientées vers des valeurs (exprimées par le projet éthique) dans un cadre de coordination non marchande.

2. INTRODUIRE DES VALEURS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES ECHANGES : DEVELOPPER LE PARTAGE DE BIENS

Le second facteur d'évolution des pratiques réside dans l'introduction de valeurs sociales et environnementales dans les liens marchands et non marchands. Les monnaies complémentaires permettant de développer le partage des biens, cela peut conduire à limiter la consommation individuelle matérielle en valorisant la mutualisation des ressources tout en participant à « la déconnexion du bien-être de l'abondance matérielle » (Perret, 2011). Il peut s'agir d'un partage d'outils, de co-voiturage ou encore de prêts de biens culturels. Si cela limite la production matérielle, il en va de même de la génération de déchets. Une « économie de la fonctionnalité », où l'important n'est pas la possession d'un bien mais son usage (Gleizes, 2011), se développe alors.

3. INTRODUIRE DES VALEURS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES ECHANGES : FAVORISER « L'INTERAGIR » ET NON PLUS SEULEMENT « L'AVOIR ».

Le développement de ce type d'échange peut conduire à une certaine démarchandisation de la satisfaction des besoins en favorisant « l'interagir » (Max-Neef, 1992) et non plus seulement « l'avoir ». Cette modification de la logique de satisfaction des besoins est essentielle en ce qu'elle permet de découpler amélioration du bien-être et consommation, ce qui une fois encore

impacte les représentations sociales puisqu'une telle modification s'inscrit dans une remise en cause de la valeur travail par la valorisation des activités hors travail.

L'évaluation à partir de critères extra-économiques permet ensuite de déconstruire les hiérarchies de revenus entre personnes qualifiées et non qualifiées ou entre travail manuel et travail intellectuel.

En contribuant à renverser les valeurs et à mettre les individus sur un même pied d'égalité, elle développe une hiérarchie de valeurs alternatives fondées sur l'égalité, la solidarité et l'interdépendance entre les acteurs, principes au cœur de la notion de réciprocité. En rendant visible les capacités productives des personnes qui ne sont pas valorisées dans le cadre du salariat ou des professions indépendantes, les monnaies complémentaires cherchent souvent à transformer le statut des personnes, au sens où elles visent à faire émerger des pratiques et des comportements nouveaux reconnaissant des activités généralement non rémunérées en reliant la mise en œuvre de ces compétences à la capacité de consommer.

2.6. QUEL RÔLE POUR LES POUVOIRS PUBLICS

Au regard des potentialités des monnaies complémentaires que nous avons vues dans les séquences précédentes, l'objet de cette séquence est d'explicitier les différentes modalités d'intervention des pouvoirs publics. Si on écarte les cas de méfiance, soupçons et menaces ou de désintérêt, on observe des cas de soutiens techniques et financiers, voire l'intégration des monnaies complémentaires dans des politiques publiques spécifiques ou encore la création d'un cadre légal adapté.

1. SOUTIENS TECHNIQUES VOIRE FINANCIERS POUR ENCOURAGER LE DEPLOIEMENT

Certains dispositifs monétaires bénéficient d'un soutien au niveau local, sous la forme d'appui technique ou d'apport financier. Les banques de temps en particulier sont particulièrement soutenues. En Italie, elles sont, pour beaucoup, une émanation des municipalités. Elles bénéficient alors d'un support technique et financier, via, par exemple, la mise à disposition d'un local communal, un apport financier permettant d'acheter un ordinateur et de payer les frais courants, voire l'emploi d'une personne en charge de la banque. Les banques de temps anglo-saxonnes bénéficient du même type de soutien que les banques de temps italiennes, même s'il est davantage marqué par un apport financier permettant notamment de subventionner l'emploi du Time broker, indispensable au bon fonctionnement de ce type de banques de temps. Le soutien aux [Accorderies en France](#) s'inscrit dans le même type de démarche.

Les monnaies locales de troisième génération entretiennent des relations étroites avec les collectivités locales, mais dans un cadre de gouvernance où

d'autres partenariats sont établis. C'est ainsi que certaines de ces monnaies bénéficient d'un support financier (via des subventions) comme le SOL Violette, l'[Eusko](#).

2. INTEGRATION DANS DES POLITIQUES PUBLIQUES SPECIFIQUES

Le développement des soutiens des collectivités locales ou des gouvernements centraux aux monnaies complémentaires peut s'analyser comme une reconnaissance de ces dispositifs comme outils potentiels de politique publique. La plasticité de la monnaie permet, en optant pour des choix organisationnels spécifiques, de satisfaire à des objectifs divers (Blanc, 2009). Les collectivités locales peuvent donc utiliser les monnaies afin de satisfaire certaines finalités compatibles avec cet outil et les modalités de sa mise en œuvre.

Jusqu'ici, elles ont promu, de manière très inégale, des dispositifs de monnaies complémentaires dans trois grands types d'objectifs : sociaux, environnementaux et économique.

L'objectif social correspond à une double logique de revitalisation de liens conviviaux communautaires (contribuant à la cohésion sociale) et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les [banques de temps](#) peuvent en particulier servir des objectifs de lutte contre la pauvreté ou contre l'exclusion non seulement en valorisant les compétences de chacun ou en recréant du lien social mais aussi en apportant des moyens de solvabilisation des besoins. Les collectivités locales en particulier peuvent identifier ces possibilités et utiliser ces dispositifs pour satisfaire ces objectifs. C'est notamment particulièrement visible pour les banques de temps anglo-saxonnes qui sont de plus en plus intégrées dans des programmes de lutte contre la pauvreté et comme outil de reconstruction des liens sociaux dans la communauté (Seyfang, 2006) comme d'ailleurs [des Accorderies](#). Les banques de temps italiennes sont très largement développées par les municipalités et reconnues comme outil de reconstruction des liens sociaux et d'entraide.

L'objectif environnemental consiste à promouvoir des pratiques plus conformes aux principes du développement durable par la stimulation d'une consommation dite responsable, par exemple via le développement de productions biologiques locales, mais aussi via la promotion de productions locales, bio ou non, en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport. Voir à ce sujet la séquence introductive aux [monnaies à vocation environnementale](#) et la séquence portant sur [l'étude menée par l'Ademe](#).

Les monnaies de valorisation comme la carte NU à Rotterdam a ainsi été utilisée comme outil de politique publique afin de stimuler les comportements responsables, sous forme d'incitation, puisqu'elle les récompensait. 3 axes d'action ont été privilégiés : achats de produits « verts », le tri des déchets et les transports doux. On retrouve la même volonté de valoriser des éco-comportements dans l'exemple d'Eco-Iris.

Quant à **l'objectif économique**, le soutien des collectivités locales s'inscrit dans le cadre d'une politique de soutien à l'économie de proximité pour favoriser

le déploiement d'activités économiques génératrices de revenus sur le territoire. Majoritairement constituée de TPE, de PME et d'organisations d'économie sociale et solidaire, ces dernières apparaissent constitutives de cette conception du territoire où la dynamique de développement devient endogène, favorisant la résilience. Les monnaies locales de troisième génération s'inscrivent dans ces objectifs économiques et c'est à ce titre qu'elles sont parfois insérées dans des politiques publiques.

Plusieurs exemples peuvent être évoqués. Les monnaies locales favorisant des échanges marchands (de type MLCC en France) ou de crédit mutuel (comme la [Sonantes à Nantes](#)) s'inscrivent dans ces objectifs économiques. Les banques communautaires de développement brésiliennes comme outil de création de filières de production et de consommation territorialisées s'articulent parfois avec les politiques d'économie sociale et solidaire (ESS) des villes dans lesquelles elles sont développées. En favorisant l'inclusion financière des populations, elles participent également à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Le SOL Violette est également promu par la municipalité de Toulouse dans le cadre de sa politique d'ESS pour favoriser une consommation responsable et le développement des structures de l'ESS. Elle distribue également des SOL à des chômeurs (30 personnes/familles de 3 Maisons des chômeurs, soit 90 au total, de recevoir 30 sols violette par mois pendant 6 mois) afin de favoriser leur accès à ce type de structure/consommation.

L'opération d'abondement nommée « LA ROUE EN + » est mise en place par les Associations S.E.V.E 84 et Monnaie en Pays Salonais pour 2016 et 2017. LA ROUE EN + a pour but d'encourager les démarches éco-responsables et le soutien aux circuits-courts faits par les adhérents de ces associations, lorsqu'ils font leurs achats de biens ou services auprès des professionnels éthiques du réseau « La Roue ». LA ROUE EN + est financée par des fonds publics versés par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

Bristol et Brixton semble le modèle le plus abouti de coopération entre collectivité locale et projet de monnaie complémentaire du fait du portage politique fort des municipalités : les municipalités de Lambeth et de Bristol se sont fortement engagées dans l'expérimentation du Brixton Pound et du Bristol Pound afin de favoriser les commerces locaux et indépendants, la consommation locale ainsi que de réduire l'empreinte écologique de leur ville. Elles acceptent une partie des taxes et versent une partie des salaires de leurs agents en monnaie complémentaire. Ce soutien politique fort prend également des formes symboliques et médiatiques appréciables : ainsi le maire de Bristol, George Ferguson, déclare-t-il recevoir la totalité de son salaire en Bristol Pound, la monnaie locale. Avec cette troisième génération de monnaies complémentaires, les collectivités locales sont donc incontestablement devenues plus visibles dans l'émergence de certains dispositifs (SOL Violette, Bristol Pound) ou dans leur développement.

Le plus souvent, ces objectifs sont combinés. Les monnaies de 3ème génération activent une dimension environnementale (consommation responsable) en la couplant à l'idée de relocalisation des activités tout en

fournissant aux TPE/PME locales un programme de fidélité abordable favorisant l'économie locale.

3. ENJEUX ET DIFFICULTES DE L'INSTITUTIONNALISATION

La reconnaissance de l'intérêt d'user de dispositifs *ad hoc* dans des objectifs particuliers peut conduire à intégrer les monnaies complémentaires dans les politiques publiques locales. Deux scénarii se dégagent alors, qui montrent une tension entre, d'une part, promouvoir et faire advenir et, d'autre part, piloter et mettre en œuvre. On retrouve cette tension dans toutes les initiatives solidaires, desquelles les monnaies complémentaires peuvent largement être rapprochées (Gardin, 2006).

Promouvoir et faire advenir signifie, dans une logique de subsidiarité, encourager le déploiement, au niveau pertinent le plus bas, des initiatives contribuant à des objectifs d'intérêt général.

Piloter et mettre en œuvre signifie établir par le haut des dispositifs qui seront au service des objectifs d'intérêt général définis par la collectivité publique. La quatrième génération renvoie en particulier à cette logique, tandis que la deuxième génération (banques de temps) peut emprunter aux deux.

Ces deux formes d'action publique ont des effets fort différents. La première fournit un cadre aux acteurs socio-économiques qui peuvent s'organiser et proposer une réponse endogène, capable de répondre au mieux à des besoins sociaux que leur propre action permet de révéler, moyennant des règles établies par eux, et qui fournissent les moyens de la participation populaire. La seconde risque fort de couper d'emblée cette possibilité démocratique en confiant à une technocratie le soin de développer l'ingénierie du dispositif. Or, l'un des apports majeurs des monnaies complémentaires, depuis leur émergence dans les années 1980, est dans cette logique citoyenne de réappropriation démocratique de la monnaie (Blanc, 2006b). L'abandonner revient à tirer un trait sur les fondements de la vague contemporaine de monnaies complémentaires.

En outre, des programmes lourds, donc exigeants en termes financiers et techniques, présentent beaucoup de potentialités mais dans le même temps sont dépendants de partenariats financiers souvent fragiles. Cela a été le cas pour les deux dispositifs NU et SOL, soutenus par des programmes européens de courte durée. L'expérimentation du programme NU venait à échéance fin 2003. La mairie de Rotterdam était prête à s'engager financièrement dans la pérennisation, mais les autres partenaires ont préféré se retirer – malgré la réussite du dispositif (plus de 11 000 particuliers porteurs de cartes et 100 PME l'acceptant). Le même problème s'est posé pour le SOL, après la fin du financement EQUAL fin 2008. Un autre risque est la trop forte dépendance¹ à des politiques publiques directement pilotées par des majorités politiques. Elle fait peser la menace, particulièrement en cas d'alternance, de la cessation des financements et pourrait donc porter un coup d'arrêt aux dispositifs impulsés de la sorte.

¹ Afin de limiter ce risque de dépendance financière, la solution réside dans l'hybridation des ressources. De plus, ce coup d'arrêt signifierait un manque d'appropriation de la part des acteurs et donc un échec du dispositif à susciter l'adhésion.

2.7. DEVELOPPER LE PROJET

Dans les séquences précédentes, nous avons exploré les potentialités des monnaies complémentaires ([territorialisation](#), [dynamisation](#) et [transformation](#)) et les [modalités d'intervention des collectivités locales](#) au regard de leurs objectifs communs. Cependant pour explorer pleinement leur potentiel, les monnaies complémentaires doivent dépasser un certain nombre de limites et mobiliser des leviers d'actions supplémentaires. Nous proposons ici d'explorer quelques pistes d'action.

1. FACILITER L'APPROPRIATION PAR LE DEVELOPPEMENT D'OUTILS CULTURELS, INCITATIFS ET TECHNIQUES

La première piste est de faciliter l'appropriation par le développement d'outils culturels, incitatifs et techniques. Si les monnaies complémentaires suscitent intérêt et curiosité, on constate certaines frilosités dans leur utilisation et leur déploiement parce qu'elle implique notamment une posture en rupture avec les usages, supposant une transformation des pratiques individuelles et collectives, ainsi qu'un travail sur le sens de l'action. Il pourrait être utile de mobiliser des outils culturels, de faciliter les modalités d'accès à la monnaie complémentaire et enfin de diversifier sa forme monétaire (papier, électronique, etc.).

Elargir le public visé par le développement d'actions de sensibilisation et de mobilisation est la première exigence : c'est l'objectif d'éducation populaire des monnaies complémentaires. Dans cet objectif, il convient de développer des outils et modes de communication adaptés (vocabulaire, expositions, animations festives, etc.), autrement dit des instances de transmission qui deviendront un vecteur puissant de mise en contact et de diffusion.

Les expériences du Sud servent ici de références, tout particulièrement celle de la banque communautaire de développement de Fortaleza au Brésil qui a mis en place de nombreux outils culturels ou symboliques afin de sensibiliser les habitants du quartier aux problématiques du développement soutenable territorial : « théâtre de l'opprimé », romans photos, scénettes, expositions, etc. A l'attention des enfants de 5 à 8 ans a même été créée, en mai 2013, la monnaie Palminha pour transmettre cette culture de la consommation locale ainsi que l'héritage des luttes passées.

Ensuite, l'intérêt des monnaies convertibles étant aussi de faire circuler la monnaie entre prestataires, l'existence d'une monnaie complémentaire sous la seule forme papier peut parfois devenir un handicap. Il faut alors pouvoir diversifier la forme monétaire, par exemple en permettant de régler les transactions sur un mode scriptural : en mobilisant un compte bancaire (si une banque a créé les comptes correspondants en monnaie complémentaire, par virement) ou via des téléphones portables à travers des paiements par SMS (cas

du Bristol Pound et du Brixton Pound en Grande-Bretagne). Ainsi, certaines monnaies complémentaires, dont l'Eusko, se sont engagées dans le développement d'un volet monnaie numérique. Cela implique la mise en place d'un dispositif technique important : l'ouverture de comptes en monnaie complémentaire et une carte de paiement utilisable chez les prestataires membres du réseau de monnaie complémentaire, qui doivent être équipés de terminaux de paiement spécifiques sans commission sur les paiements réalisés.

2. MOBILISER DE NOUVEAUX PARTENAIRES

La deuxième piste d'action consiste à mobiliser de nouveaux partenaires. Ainsi les collectivités territoriales et les banques et institutions financières solidaires semblent particulièrement pertinentes à mobiliser pour les monnaies complémentaires.

Les collectivités territoriales jouent en effet un rôle majeur de levier, que ce soit à travers l'acceptation (au moins partielle) de la monnaie complémentaire pour le paiement des services publics présents sur le territoire (transports, culture, sports, etc.) ou pour les impôts locaux. Le circuit monétaire est ainsi plus vaste, ce qui accroît encore la diversité des biens et services disponibles en monnaie complémentaire, tandis que les impôts collectés profitent directement au développement territorial. Autant de répercussions économiques et sociales qui peuvent encore accroître l'effet de dynamisation sans compter que, en acceptant la monnaie complémentaire comme moyen de paiement des impôts locaux, les pouvoirs publics apportent crédibilité et confiance au dispositif, incitant plus fortement encore les entreprises à l'intégrer.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les pouvoirs publics locaux peuvent aussi venir soutenir le développement de la monnaie complémentaire dans le cadre des commandes publiques en privilégiant l'achat local et le paiement en monnaie complémentaire ou en versant une partie du salaire de leurs fonctionnaires sous cette forme (c'est le cas à Brixton depuis 2012). En France, pour l'instant, seul l'Elef (monnaie du bassin chambérien) a été utilisée comme versement de bons cadeaux de Noël aux personnels municipaux.

Ils peuvent également apporter une garantie bancaire aux dépôts en monnaie nationale (fonds de garantie des dépôts) ou garantir les prêts accordés dans le cadre du dispositif, au cas où l'une des deux parties concernées n'arriverait pas à honorer son contrat. Les pouvoirs publics peuvent par ailleurs abonder directement un fonds territorial servant à l'octroi des crédits et ainsi développer une politique de crédits active finançant des projets territoriaux soutenables, à utilité sociale et écologique.

Enfin, les pouvoirs publics peuvent distribuer une partie de leurs aides sociales en monnaies complémentaires comme les aides, versées par les Centres Communaux d'Action Sociale par exemple, ou encore distribuer des aides en monnaie complémentaire afin de flécher la consommation sur les biens et services payables en monnaie complémentaire, valoriser les gestes éco-citoyens ou subventionner l'accès à certains biens (comme des paniers de légumes frais pour les populations les plus défavorisées) ou soutenir le financement d'investissements et d'équipements en énergies renouvelables. Des partenariats

avec les groupes d'échanges fondés sur une monnaie-temps peuvent aussi être envisagés.

Les modalités d'action, présentant un fort potentiel de développement pour les monnaies complémentaires, sont donc diverses et nombreuses. Cependant, pour l'instant, le nombre de collectivités locales impliquées est encore trop modeste en France, et aucune pour le moment ne la réutilise, c'est-à-dire verse en monnaie locale ses aides sociales ou subventions par exemple. Pour celles acceptant ces monnaies en paiement, elles les reconvertissent directement.

Quant aux banques et institutions financières, essentielles pour gérer la monnaie, elles doivent pouvoir représenter un tiers de confiance, mais aussi doubler le circuit monétaire d'un circuit financier. Malheureusement, ce soutien au tissu productif du territoire par l'investissement est encore peu activé par les dispositifs alors que les banques peuvent consolider le dispositif, devenir des pivots de la circulation et offrir leur savoir-faire ou des moyens humains. Elles doivent pouvoir favoriser un certain cloisonnement des espaces de collecte et de distribution de l'épargne pour affecter les ressources collectées par les associations de monnaies complémentaires à des projets territoriaux à utilité sociale et environnementale. Ces banques peuvent par exemple, comme c'est déjà le cas dans les dispositifs les intégrant, servir de « comptoir de change », gérer, voire utiliser le fonds de réserve pour financer des projets territoriaux ou encore doubler la conversion par l'abondement d'un fonds destiné à soutenir des projets. C'est par exemple ce que pratique Herrikoa : Herrikoa met un euro dans le Fonds d'investissement Eusko-Herrikoa (comme un fonds miroir) à partir de ses fonds propres. Ce fonds sert à financer des projets, individuels ou collectifs, structurants pour le Pays Basque, présentés par Euskal Moneta à Herrikoa et en phase avec les objectifs de l'Eusko : relocalisation de l'économie, promotion de l'euskara (la langue basque) et/ou défense de l'environnement (pour plus d'informations, consulter la séquence interview sur l'[Eusko](#)). Il en va ainsi de projets permettant de structurer des filières dans l'agriculture, la transformation, la confection ou la distribution.

3. SE DOTER DE MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Troisièmement, la question des moyens humains et financiers dédiés à la mise en place de la monnaie complémentaire et à son animation est primordiale, comme cela est évoqué à travers les témoignages d'acteurs (voir [Les monnaies complémentaires en pratique](#)).

En effet, la monnaie seule ne se déploie pas, elle ne circule pas. Y parvenir nécessite beaucoup de volonté et de travail humain, bénévole ou salarié. Or, le bénévolat est déjà fortement sollicité dans les phases précédant le lancement, phases qui durent souvent plus d'un an (en moyenne de 2 à 3 ans). Il faut donc trouver des financements pérennes pour ces dispositifs via des logiques partenariales. Le travail salarié, parce qu'il permet de pallier la lassitude ou l'épuisement des bénévoles, parce qu'il offre de maintenir dans le temps le dynamisme du projet, devient ainsi une condition première de sa réussite. Or, comme il est très improbable que les recettes propres de l'activité suffisent à

financer le travail salarié, il convient de trouver des ressources auprès de financeurs publics et/ou privés et donc de s'engager dans des partenariats durables.

Mais il faut alors parvenir à combiner de façon équilibrée différentes ressources pour recruter des salariés, tout en évitant les effets délétères de la dépendance dans un modèle dominé par les subventions qui enfermerait les monnaies complémentaires dans le rôle de « sous-traitantes » des pouvoirs publics (ce qui peut déjà apparaître dans certaines banques de temps britanniques). Cette voie interpelle le projet militant au cœur d'une monnaie complémentaire. Un autre risque est la trop forte dépendance à des politiques publiques directement pilotées par des majorités politiques. Elle fait peser la menace, particulièrement en cas d'alternance, de la cessation des financements et pourrait donc porter un coup d'arrêt aux dispositifs impulsés de la sorte.

Plus globalement, et à l'instar de l'ensemble des associations, les monnaies locales sont fragilisées par le contexte socio-économique de raréfaction de leurs ressources. Ces contraintes les conduisent à interroger leur modèle socio-économique. Par conséquent et pour éviter ces écueils, une des voies intermédiaires se situe dans la reconnaissance de la nécessaire hybridation des ressources et de sa pérennité (l'autonomie financière ne constituant pas un horizon pertinent), ainsi que la multiplication des partenariats avec les différents acteurs. Cela pourrait s'illustrer par la transformation des associations porteuses de monnaies locales en sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), ce qui renforcerait la coopération entre les différents acteurs (citoyens, collectivités locales, partenaires privés, etc.) tout en évitant les écueils évoqués ci-dessus, notamment celui du dévoiement ou de la récupération.

4. ARTICULER LES DIFFERENTS TYPES DE MONNAIES SUR LES TERRITOIRES : DEPASSER LA COMPLEMENTARITE MONETAIRE PAR LA SUBSIDIARITE MONETAIRE

La quatrième piste d'action vise à articuler les différents types de monnaies sur les territoires. Il s'agit de (re)penser le rôle des monnaies dans une perspective de pluralisme monétaire ainsi que leurs articulations en fonction des échelles territoriales et de leur usage spécifique (voir « [Comment coexiste la pluralité des monnaies](#) »). Cette complémentarité peut se penser au regard de la diversité des monnaies complémentaires existantes et de la pluralité de leur objectifs et enjeux.

Si les possibilités d'appariement avec les nombreux outils du développement territorial sont primordiales, les potentialités de complémentarité entre différentes monnaies complémentaires sur un territoire n'en sont pas moins des pistes d'exploration pertinentes.

Tout d'abord et avant toute chose, cela signifie donc que l'on réfléchit en termes de complémentarités monétaires sur un territoire. Or, dans ce but, il faut : reconnaître la pluralité des richesses sur le territoire et identifier leur rapport à la monnaie (quelles richesses sont activées par quelles monnaies ?) ; associer la diversité des monnaies complémentaires existantes et en projet à des objectifs et enjeux différents (quelles monnaies pour quels objectifs précis ?) ;

sur ces bases, penser en termes de monnaies inclusives (comment donner accès à tous à ces richesses ? quel peut être le rôle de la pluralité des monnaies dans ce but ?).

Penser les articulations entre différentes monnaies sur un territoire nécessite d'établir des possibilités de conversion entre ces différentes monnaies. En cela, il s'agit de dépasser la logique de concurrence monétaire (les monnaies se font face et se substituent les unes aux autres) pour promouvoir la complémentarité monétaire (où les monnaies servent à des usages partiellement ou totalement différents), et la subsidiarité monétaire (le soin de créer une monnaie est dévolu aux niveaux les plus proches du terrain dès lors que c'est plus pertinent). La conversion suppose la « mise en commune mesure » (c'est-à-dire la commensurabilité) via un taux ou une équivalence, mais aussi une modalité de transfert d'une monnaie vers une autre (comment transforme-t-on un crédit d'une monnaie en crédit d'une autre monnaie ?).

Se posent ici deux questions centrales. D'abord, quel doit être ce taux ou cette équivalence (variable ? Fixe ? Fixe à parité ?), ce qui renvoie au « pacte social » par lequel la règle est acceptée et mise en œuvre. D'autre part, quelles doivent être les modalités du transfert (libre ? Contrôlé ? Comment ?). Ces deux questions portent sur des aspects techniques, lesquels renvoient cependant à des choix politiques très importants liées aux conséquences de la convertibilité (notamment entre monnaie-temps et monnaie gagée sur l'euro).

5. COMBINER LES MONNAIES COMPLEMENTAIRES AVEC D'AUTRES OUTILS

Enfin, la dernière piste d'action consiste à combiner les monnaies complémentaires avec d'autres initiatives territorialisées. Il s'agit là de dépasser l'expérimentation monétaire en l'insérant dans une stratégie plus globale de développement territorial, de penser la monnaie comme un médium au service de la transformation, en articulation avec d'autres dynamiques ou instruments s'inscrivant dans la même logique. L'effet de levier des monnaies complémentaires joue en effet à plein lorsqu'elles sont combinées avec les autres mécanismes et instruments de la politique d'intervention de la collectivité et de ses partenaires locaux.

Une connexion étroite serait pertinente avec les logiques et outils issus de l'économie sociale et solidaire (ESS) s'inscrivant dans une volonté d'agir autrement (microcrédit, monnaie-temps, tontine, groupement d'achat, épicerie sociale, coopératives, fonds de finance solidaire et d'investissement responsable, banques coopératives, banques publiques, mécanismes territoriaux de collecte de l'épargne pour favoriser l'accès au crédit et l'investissement pour financer des activités locales à utilité sociale et environnementale, pôles territoriaux de coopération économique²) ou avec des politiques et instruments de transition

² Un Pôle Territorial de Coopération Économique se définit comme un groupement d'acteurs sur un territoire – initiatives, entreprises et réseaux de l'économie sociale et solidaire, PME, collectivités locales, centres de recherche et organismes de formation – qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. Pour en savoir plus, consultez le dossier en ligne : [Développer une économie territoriale durable grâce aux Pôles Territoriaux de Coopération Économique \(PTCE\)](#)

écologique et de résilience territoriale (revenu inconditionnel, incitation aux comportements éco-responsables).

Il s'agit finalement de planifier des projets de territoire capables de répondre aux défis de nos sociétés modernes pour faire émerger les transformations et mutations de notre société.

REFERENCES

- Blanc J., 2000, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris : L'Harmattan.
- Blanc J., (dir.), 2006, *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, rapport 2005-2006*, Paris : Economica.
- Blanc J., 2006b, "Les enjeux démocratiques des dispositifs de monnaies sociales", in: Marc Humbert and Alain Caillé (Eds.), *La démocratie au péril de l'économie*, Rennes: Presses universitaires de Rennes, pp. 263-275.
- Blanc J., 2009, « Usages de l'argent et pratiques monétaires », in P. Steiner et F. Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, coll. Quadrige », p. 649-688.
- Blanc, J., et Fare, M., 2010, « Quel rôle pour les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de projets de monnaies sociales? », In *XXXes Journées de l'Association d'Economie Sociale*. Septembre 2010. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00516382/>
- Blanc J. et Fare M., 2013, "Understanding the role of governments and administrations in the implementation of community and complementary currencies", *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 84, n° 1, p. 63-81.
- Blanc J. et Fare M., 2016, « Enjeux de l'hybridation des ressources pour les monnaies locales associatives », in L. Gardin et F. Jany-Catrice (dir.), *L'Économie sociale et solidaire en coopération*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Économie et société », p.153-164.
- Bollier D., 2014, *La Renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer. (téléchargement: <http://www.eclm.fr/ouvrage-364.html>)
- Davezies L., 2008, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées »
- Fare M., 2016, *Repenser la monnaie, transformer les territoires, faire société*. Paris : ECLM. (téléchargement: http://docs.eclm.fr/pdf_livre/380Repenserlamonnaie)
- Fourel C., Magnen J-P. et Meunier N., *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité*, Lormont : Le bord de l'eau.
- Gadrey J. et Jany-Catrice F., 2012, *Les Nouveaux Indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte (Repères n° 404).

- Gardin, L., 2006, *Les initiatives solidaires: La réciprocité face au marché et à l'État*. Toulouse, France: ERES.
- Gesell S., 1948 [1911], *L'Ordre économique naturel* (trad. Félix Swinne), Paris, Marcel Rivière.
- Gleizes J., 2011, « La croissance verte est-elle possible ? », in T. Coutrot, D. Flacher et D. Méda (coord.), *Les Chemins de la transition. Pour en finir avec ce vieux monde*, Paris, Éditions Utopia, p. 69-83.
- Jany-Catrice F., 2011, « Nouveaux indicateurs et nouvelles pratiques sociales », in T. Coutrot, D. Flacher et D. Méda (coord.), *Les Chemins de la transition. Pour en finir avec ce vieux monde*, Paris, Éditions Utopia, p. 59-68.
- Kennedy et Lietaer, 2008, *Monnaies régionales, de nouvelles voies vers une prospérité durable*, Paris : ECLM
- Le Velly R., 2006, « Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché », *Revue française de sociologie*, juin, vol. 47, n° 2, p. 319-340.
- Melo J., 2009, *Viva Favela ! Quand les démunis prennent leur destin en main*, Paris : Michel Lafon.
- Perret B., 2011, *Pour une raison écologique*, Paris, Flammarion
- Servet J.-M., (dir.), 1999, *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local*, Paris : Seuil.
- Servet J.-M., 2012, *Les monnaies du lien*, PUL.
- Seyfang G., 2006, "Harnessing the potential of the social economy? Time banks and UK public policy", *International Journal of Sociology and Social Policy*, 26, no 9/10, pp.430-443. <https://grassrootsinnovations.files.wordpress.com/2012/04/ijsspseyfangtimebanks.pdf>.
- Seyfang, G. et Longhurst N., 2013, "Growing Green Money? Mapping grassroots currencies for sustainable development", *Ecological Economics*, n° 86, p. 65-77.
- Theys J., 2002, « L'approche territoriale du "développement durable", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires*, Dossier 1, 2002 : « Approches territoriales du développement durable » (téléchargement : <https://developpementdurable.revues.org/1475>)

POUR EN SAVOIR PLUS

- Une cartographie des monnaies complémentaires au niveau mondial : <https://www.community-exchange.org/home/cen-statistics/>

Coordination :



Institut Veblen
pour les réformes
économiques

CITEGO.org

veblen-institute.org



- Revue Silence, « Radis, oseille... le retour des monnaies locales », 2011, N°394. (http://www.revuesilence.net/epuises/300_399/silence394.pdf)

